vinetur

# Une revue française montre que les porte-greffes influent davantage sur le rendement que sur la composition du vin

Une soixantaine d’essais montre que le sol, le climat et le cépage greffé déterminent toujours l’efficacité des porte-greffes

jeudi 12 novembre 2026



Des chercheurs français et des organisations de la filière ont achevé une vaste revue des essais de porte-greffes de la vigne. Celle-ci affine les recommandations destinées aux vignobles confrontés à la sécheresse et à d'autres pressions liées au climat, tout en confirmant que le choix du porte-greffe a un effet bien plus marqué sur la vigueur de la vigne et le rendement que sur l'acidité ou le degré d'alcool des raisins.

Les travaux ont été menés de 2023 à 2026 dans le cadre du projet PGVigne.net, qui fait partie du plan national français pour la durabilité du vignoble. Selon Réussir Vigne, le projet a rassemblé les résultats d'une soixantaine d'essais portant sur une vingtaine de porte-greffes, depuis les matériels largement plantés jusqu'à des options moins courantes ou d'origine étrangère. L'objectif était de consolider les connaissances sur les porte-greffes les plus connus et de mieux cerner ceux qui ont été moins utilisés.

Taran Limousin, ingénieur en matériel végétal à l'Institut français de la vigne et du vin (IFV), a déclaré que le choix du porte-greffe était un outil important pour adapter les vignobles au changement climatique, notamment grâce à l'effet sur la vigueur de la vigne et à sa tolérance au déficit hydrique. Les résultats dépassent donc le cadre de la recherche universitaire. Pour la filière viticole, les décisions de plantation prises aujourd'hui peuvent influer pendant des décennies sur l'approvisionnement en raisins, les coûts du vignoble et sa résilience. Des données plus précises sur les porte-greffes pourraient ainsi être utiles aux viticulteurs, aux pépiniéristes et aux conseillers de l'ensemble du secteur des boissons.

L'analyse a combiné les résultats d'essais transmis par les partenaires de sélection du CTNSP, le site de l'IFV à Espiguette, l'institut de recherche INRAE de Bordeaux et des pépiniéristes viticoles. La revue a confirmé les différences connues entre porte-greffes en matière de vigueur et de rendement, mais a également souligné que ces résultats dépendaient encore fortement des conditions locales, telles que le climat, le sol et le cépage greffé.

Arthur Frohely, du comité interprofessionnel des vins d'Alsace, a indiqué que ces résultats devaient être considérés comme des tendances plutôt que comme des règles fixes, compte tenu de cette variabilité. Il a ajouté que la hausse de rendement associée à un porte-greffe restait modérée dans l'analyse, avec un maximum de 14 %. Sébastien

Julliard, du conservatoire du vignoble charentais, a précisé que les porte-greffes les plus vigoureux n'étaient pas toujours ceux qui donnaient les rendements les plus élevés, ce qui pourrait remettre en question les idées reçues sur l'adaptation à la sécheresse et les objectifs de production.

En revanche, le projet a établi que le choix du porte-greffe n'avait qu'un effet très limité sur l'acidité et le degré d'alcool. Cette conclusion peut aider à mieux cerner ce que les porte-greffes peuvent ou non modifier dans la composition des raisins. Pour les producteurs soucieux du style et de l'équilibre de leurs vins, ces résultats indiquent que les porte-greffes relèvent davantage d'un choix agronomique structurel que d'un levier direct sur le degré d'alcool ou l'acidité finale.

La revue a également mis en évidence l'intérêt potentiel de certains porte-greffes vigoureux moins connus en conditions plus sèches, notamment les 333 EM et 140 Ru. Selon les chercheurs associés au projet, ces matériels pourraient mieux s'adapter à la sécheresse, mais ils présentent aussi des contraintes pratiques. Julliard a indiqué que la production de certains des porte-greffes les plus vigoureux pouvait être plus difficile, ce qui les rend moins attractifs pour les pépiniéristes. Il a aussi souligné que certains candidats, dont le 197-17 Cl, ne convenaient pas aux sols calcaires, ce qui limite les possibilités de plantation.

Le projet ne s'est pas limité à la synthèse des essais au champ. Il a également mesuré la reprise des plants à l'IFV du Grau-du-Roi, où le taux moyen de reprise s'est établi à 63 %. Selon le rapport, ce résultat dépendait davantage du greffon que du porte-greffe. Les chercheurs ont aussi interrogé des pépiniéristes sur la culture des porte-greffes et les pratiques de greffage, apportant ainsi une dimension commerciale et technique aux données de terrain.

Les principaux résultats doivent être ajoutés au site PlantGrape, une plateforme destinée à aider les viticulteurs et les conseillers à comparer les options disponibles. Limousin a déclaré que cette intégration devrait faciliter les décisions concernant les porte-greffes dans la pratique. Un webinaire présentant les principaux résultats de PGVigne.net est prévu le 15 décembre.

Parallèlement, une initiative distincte a été lancée afin d’ajouter de nouveaux porte-greffes au catalogue national officiel de la France. Un groupe d’organisations membres du CTNSP a commencé à évaluer des variétés dans des parcelles de vignes-mères et à étudier les caractéristiques qu’elles transmettent dans des conditions septentrionales, méridionales et océaniques, avec des zones d’essai en Champagne, dans l’Aude et en Charentes. Depuis 2026, des protocoles allégés ont également été mis en place dans d’autres régions afin d’élargir l’évaluation des candidats les plus prometteurs.

Julliard a indiqué que, d’ici à 2028, le groupe espérait pouvoir déterminer si certaines variétés déjà inscrites, dont BC 2, 1447 Paulsen et 34 EM, devaient être multipliées plus largement. Il a ajouté que l’inscription de nouveaux matériels, tels que Ramsey et 107 Vidal, pourrait également être envisagée.

Ces données actualisées arrivent alors que les vignobles français, comme de nombreuses régions viticoles ailleurs dans le monde, sont confrontés à des épisodes de chaleur et de stress hydrique plus fréquents. Le choix des porte-greffes intervient généralement bien avant qu’un vignoble atteigne sa pleine production, et les viticulteurs peuvent difficilement revenir sur cette décision une fois les vignes plantées. Dans ce contexte, un corpus de données plus étoffé sur la vigueur, le rendement, la tolérance à la sécheresse et les performances en pépinière pourrait orienter le renouvellement des vignobles et, à terme, influer sur la stabilité des approvisionnements en raisins dans l’ensemble de la filière viticole.